



Collectif pour le Futur de Grignon
www.cfsg.fr

Monsieur Nasser AL-KHELAÏFI
Président Directeur Général du PSG
Monsieur Jean-Claude BLANC
Directeur Délégué du PSG
24, rue du Commandant-Guilbaud
75016 PARIS

LETTRE OUVERTE AUX PROPRIETAIRES ET DIRIGEANTS DU PSG

Beynes, le 21 mars 2016

Monsieur le Président Directeur Général,
Monsieur le Directeur Délégué,

Le 12 mars dernier, à THIVERVAL-GRIGNON, au terme d'une marche ayant réuni près de 400 personnes, l'association "Collectif pour le Futur du Site de GRIGNON " a été créée.

Cette association réunit des scientifiques, des agronomes diplômés de GRIGNON, des étudiants d'AgroParisTech, des riverains, des amoureux du site et plus généralement des défenseurs de l'environnement, qui **s'opposent à la vente à des intérêts privés du bien commun que constitue le site de GRIGNON**, fleuron de l'agronomie française, joyau scientifique, historique, environnemental et lieu de mémoire.

Nous avons appris par la lecture de la presse, que le club de football du PSG que vous présidez et dirigez, a exprimé son intérêt pour ce site, mis en vente par l'État, et pourrait envisager d'y construire son nouveau Centre d'entraînement, de dimension internationale.

Nous avons compris que par souci de simplification, notre opposition à la vente du site de THIVERVAL-GRIGNON soit assimilée à un mouvement « anti PSG ». Toutefois, il nous semble essentiel de rappeler que ce n'est pas envers vous que se tourne notre action et nous souhaitons, au travers de cette lettre ouverte, lever toute ambiguïté à ce sujet et exposer en toute clarté l'objet de notre combat.

Il n'y a aucune hostilité à l'égard des propriétaires du club du Paris Saint-Germain, ainsi que certains voudraient le laisser croire au travers de propos ou d'articles nauséabonds qui n'engagent que leurs tristes auteurs.

Notre position sur ce point est claire et ne souffre aucune discussion.

Le PSG revendique un centre d'entraînement permettant d'offrir à ses joueurs, présents ou en devenir, un lieu de travail et de formation à la mesure de sa place de premier rang dans la compétition sportive nationale et internationale. C'est son droit le plus strict.

Pour notre part, nous considérons que la construction de ce centre ou de tout autre projet privé, sur le site exceptionnel de GRIGNON serait une faute grave.

Le site de GRIGNON est un bien commun inestimable, tant au plan scientifique, environnemental qu'historique, avec sa zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique, son parc clos d'un vieux mur, son château Louis XIII, sa rivière, son exceptionnel arboretum, sa falunière mondialement connue, plusieurs bâtiments historiques remarquables, sa riche bibliothèque renfermant de précieux documents historiques et collections variées, son Musée du Vivant, ses prairies et ses champs servant à des expériences agronomiques.

Tout dans la disposition et dans l'harmonie du domaine destine celui-ci à un avenir consacré à la science, à la recherche, à la mémoire, à la valorisation du patrimoine et à la défense de l'environnement.

C'est pourquoi, même avec la meilleure volonté du monde, il serait parfaitement impossible d'y installer le complexe exceptionnel dont vous souhaitez vous doter sans qu'il soit gravement et irrémédiablement porté atteinte à l'intégrité, à la cohérence et à l'âme du lieu, ainsi qu'au formidable potentiel qu'il représente pour la science.

Par sa nature même comme par son ambition, ce projet est totalement inconciliable avec la préservation du site de GRIGNON.

Ce constat n'est d'ailleurs nullement dirigé à l'encontre du PSG : il vaut pour tout autre acquéreur qui voudrait construire là où il faut protéger, artificialiser là où il faut cultiver, privatiser là où nous voulons ouvrir à tous.

Pour notre part, notre ambition est de maintenir le site GRIGNON dans sa vocation historique et naturelle : celle de la recherche agronomique et de la diffusion des savoirs en matière de défense de l'environnement.

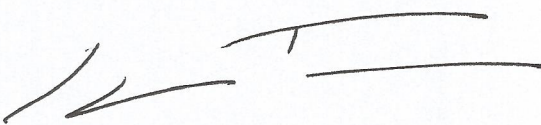
Ce futur pour GRIGNON, qui seul permettra de respecter l'âme de ce lieu d'exception, nous entendons le porter et le défendre avec passion, conviction et détermination, par tous les moyens.

Veillez croire, Monsieur le Président Directeur Général, Monsieur le Directeur Délégué, à l'assurance de notre parfaite considération.

Le Conseil d'Administration du
Collectif pour le Futur du Site de GRIGNON

CFSG
12 rue de Picardie
78650 Beynes

P/O



?